

SOMMET SUR L'ANIMATION CULTURELLE



Rapport sommaire présenté au **ministère de l'Éducation** sur le rôle que joue
l'**Animation culturelle** dans nos écoles franco-ontariennes et les pistes à suivre
pour assurer son succès

par la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne,



MESSAGE DE LA FESFO

Il y a 40 ans, la FESFO rédigeait un document d'opinion intitulé *L'opinion du principal acteur*. Ce document, résultat de consultations auprès de 1 300 jeunes francophones de l'Ontario, portait principalement sur l'éducation. Premier d'une longue série de documents sur des sujets tout aussi importants les uns que les autres, *L'opinion du principal acteur* a permis à la FESFO de se positionner concrètement en tant qu'organisme porte-parole des élèves du secondaire et, éventuellement, de l'ensemble de la jeunesse. Le document, dont le contenu, pour la plupart, est tout aussi pertinent et d'actualité aujourd'hui qu'il y a 40 ans, revendique l'importance de reconnaître le rôle essentiel des élèves et de la jeunesse dans le système scolaire, non seulement à titre d'utilisateurs-trices de services, mais aussi à titre d'acteurs-trices et de leaders au sein de leurs milieux et de leurs communautés. C'était, en quelque sorte, la naissance de cette idée, aujourd'hui répandue, du **Par et Pour**. À l'origine, ce slogan clamait haut et fort la volonté de la jeunesse franco-ontarienne de jouer un rôle clé dans toute prise de décision qui la concerne.

Plusieurs choses ont changé depuis 1982. À cette époque, la jeunesse franco-ontarienne n'avait pas encore accès à l'éducation de niveau secondaire en français dans des établissements homogènes. On parlait alors d'écoles de langue française et d'écoles mixtes. Fort heureusement, grâce à de nombreuses représentations, revendications et, surtout, à beaucoup de persévérance de la part des parents, des leaders communautaires, du personnel enseignant, des parties prenantes de tous les paliers du système d'éducation et des élèves, nous comptons maintenant 471 écoles entièrement francophones gérées par des conseils scolaires francophones (Le Centre franco, 2020).

Plusieurs recommandations et souhaits émis par les élèves à cette époque font maintenant partie de la réalité d'aujourd'hui, dont celle-ci :

« Que les conseils scolaires accordent les ressources nécessaires à la mise en place de services d'animation culturelle. Les formules d'animation culturelle peuvent varier. Ce qui nous importe, c'est la disponibilité d'une personne qui pourra travailler de près avec les groupes d'élèves impliqués. » (FESFO, 1982)

C'est donc 40 ans plus tard que nous nous sommes engagés dans un important exercice de consultation auprès de nos membres afin de faire l'état des lieux de l'animation culturelle. Ce document présente l'opinion la plus fidèle et représentative que possible des élèves au niveau de leurs besoins, de leurs aspirations et de leurs souhaits en ce qui a trait à l'animation culturelle.

Nous souhaitons reconnaître l'engagement infatigable des membres du personnel enseignant, des directions d'école, des responsables de l'animation culturelle et communautaire ainsi que des parents. Sans votre appui, votre passion et votre confiance exprimée quotidiennement en nos talents, nos capacités et notre leadership, rien de ce que nous faisons aujourd'hui ne serait possible.

Nous tenons aussi à remercier les parties prenantes, les membres du personnel scolaire, les directions d'école, les personnes-ressources au Ministère, les anciens et anciennes membres de la FESFO, ainsi que les leaders communautaires qui ont accepté de contribuer à la rédaction de ce document par le biais de rencontres, d'animations de groupe et d'entrevues. Vos perspectives et vos témoignages nous ont permis d'avoir une vision plus complète des enjeux à considérer, des questions qu'il fallait aborder et des éléments qui influencent les décisions.

Nous souhaitons que les idées recueillies – que nous rendrons publiques –, servent à créer des espaces favorisant le dialogue, la collaboration, la concertation et le partage. Notre objectif est clair : démontrer l'importance de continuer les efforts investis pour l'épanouissement de notre culture franco-ontarienne et faire rayonner celle-ci de la même façon dans toutes les régions.

Bonne lecture.

SOMMAIRE

La Politique d'aménagement linguistique, fruit d'un processus exhaustif de consultation communautaire et de recherche, fête ses 18 ans. Dix-huit ans, c'est l'âge où les élèves franco-ontariens ont déjà quitté le secondaire et intègrent le marché du travail, entreprennent des études collégiales ou universitaires, ou empruntent d'autres chemins dans le cadre d'une démarche d'exploration. Il y a donc toute une génération de jeunes qui ont évolué dans un environnement où on a porté un regard sur leur construction identitaire, sur le développement de leurs compétences langagières et sur le développement de leur sens d'appartenance à la communauté, et ce, de la petite enfance jusqu'à la fin de leur secondaire.

C'est dans cette perspective d'appréciation du passé et de regard tourné vers l'avenir que la **FESFO** a entrepris une démarche de consultation sur l'animation culturelle afin de mettre en valeur les bons coups, de cerner les enjeux actuels et de proposer au **ministère de l'Éducation** des pistes d'actions permettant de traiter ces enjeux, de mettre en place des milieux d'apprentissage et de créer des occasions de projets communautaires francophones dynamiques, tout en reflétant les rêves et les aspirations de la jeunesse. Ce rapport se veut l'articulation des propos tenus par les élèves et les parties prenantes ayant participé à la consultation.

Durant la réalisation de l'état des lieux, certains éléments sont ressortis comme étant prioritaires et devraient influencer les réflexions du Ministère et des parties prenantes dans les décisions portant sur l'animation culturelle.

À plusieurs reprises, les élèves ont exprimé leurs inquiétudes liées à l'**iniquité des services en animation culturelle** d'un conseil scolaire à l'autre, et même d'une école à l'autre au sein du même conseil.

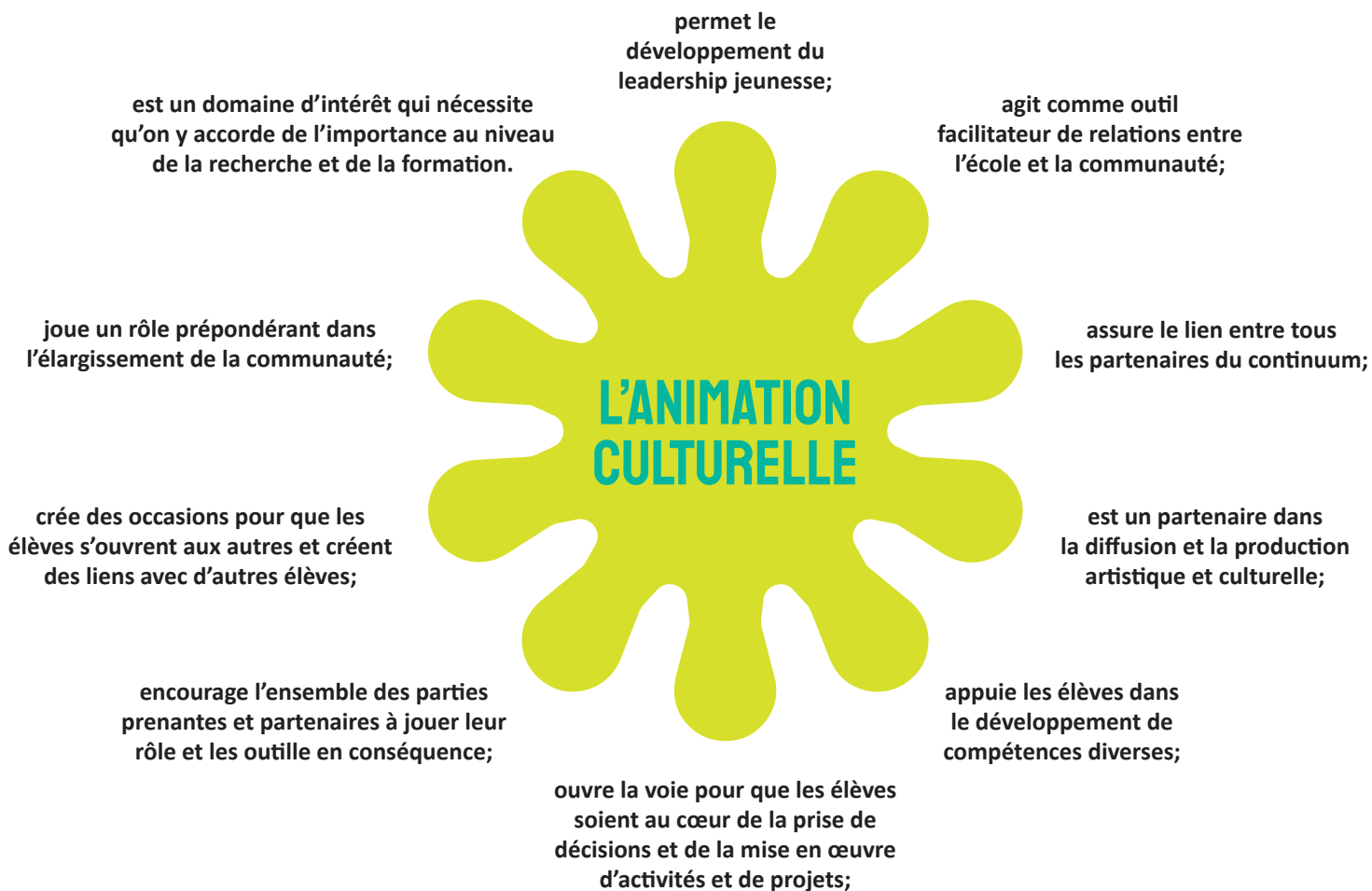
La consultation a été réalisée dans un contexte de sortie de pandémie, et la majorité des échanges se sont faits virtuellement. Parmi les élèves ayant pris part à la consultation, plusieurs n'avaient jamais participé à une activité d'animation culturelle en personne. Pour les autres, c'est-à-dire ceux et celles qui avaient vécu des expériences en animation culturelle en présentiel avant la pandémie, il était clair que l'accès à l'animation culturelle offerte exclusivement de façon virtuelle n'est pas une solution viable. Dans l'ensemble, les élèves et les parties prenantes sont d'avis qu'il faut maintenant revoir un modèle d'intervention d'**animation culturelle post-pandémique** jumelant le meilleur du présentiel et du virtuel afin d'offrir une expérience optimale.

Le potentiel qu'offre le **continuum complet de la petite enfance jusqu'au postsecondaire** nécessite une attention particulière. L'impact d'une vision concertée et partagée est inestimable. Il est donc essentiel de s'assurer que l'ensemble des partenaires travaillent de concert afin d'articuler cette vision.

Bien entendu, les élèves et les parties prenantes du **Consortium du Centre Jules-Léger** ont pris part au processus de consultation. Bien que toutes les recommandations s'appliquent au Consortium, certains éléments du rapport et certaines recommandations portent sur les enjeux spécifiques à ces élèves et parties prenantes.

L'exercice de consultation a permis de préciser le **Rôle et l'importance de l'animation culturelle**, et les priorités suivantes ont été dégagées :





Enfin, les consultations ont permis de cerner treize grandes recommandations qui permettraient de concrétiser ce qui a été exprimé et ainsi assurer que l'animation culturelle prenne toute sa place et produisent des retombées optimales.

Voici, en résumé, **les TREIZE grandes recommandations** telles qu'elles ont été élaborées par le **Labo FESFO, focus animation culturelle** :

- 1 • Mettre en place un processus de rétroaction structuré, mené par la **FESFO**
- 2 • Élaborer et suivre des indicateurs de rendement
- 3 • Assurer la mise en place d'une formation initiale et continue dans le domaine de l'animation culturelle
- 4 • Développer une stratégie concertée énonçant un profil de compétences pour les personnes responsables de l'animation culturelle
- 5 • Assurer une formule de financement équitable
- 6 • Garantir un financement pour les occasions de rencontres entre élèves
- 7 • Reconnaître le rôle essentiel que joue la **FESFO**
- 8 • Faciliter la concertation des partenaires du continuum
- 9 • Investir dans une offre de services en animation culturelle pour les élèves de 7e et 8e années
- 10 • Créer un fonds de recherche
- 11 • Appuyer les communautés par le développement de ressources
- 12 • Assurer l'offre du cours Leadership et entraide, GPP30
- 13 • Réserver les ressources nécessaires pour le **Consortium du Centre Jules-Léger** afin de garantir la pleine participation

LES TREIZE GRANDES RECOMMANDATIONS POUR FAIRE LA PLUS GRANDE DIFFÉRENCE

Lors des consultations, les élèves et le **Labo** ont élaboré 13 grandes recommandations. Afin de pouvoir les mettre en œuvre, il est d'abord recommandé que le ministère de l'Éducation garantisse l'investissement nécessaire et qu'il s'assure que les ressources humaines, budgétaires, physiques et organisationnelles sont disponibles afin que les élèves puissent réaliser leurs idées, initiatives et projets.

1 • UN PROCESSUS DE RÉTROACTION

Il est recommandé qu'un processus de rétroaction et de consultation des élèves soit mis en place afin qu'ils et elles soient au cœur des décisions. Il est proposé que ce processus soit assuré par la FESFO, représentant officiel de la jeunesse franco-ontarienne. Cet exercice de consultation portant sur l'animation culturelle devrait inclure les éléments budgétaires, les ressources, les objectifs et les résultats attendus. Plus les élèves sont engagé·e·s dans l'ensemble des dimensions qui mène à une prise de décisions, plus ils-elles développeront les compétences nécessaires pour relever les défis de l'avenir.

« On a envie d'avoir de nouvelles idées, de réinventer un peu l'École, d'essayer de nouvelles choses, de vivre de nouvelles expériences et d'être entendu pour être impliqué. C'est difficile d'être censuré et de ne pas pouvoir partager notre opinion quand on essaie de faire avancer les choses et d'avoir de vraies conversations »

- élève de la 11^e année

2 • SUIVRE DES INDICATEURS DE RENDEMENT

Au cours des deux prochaines années, il est recommandé qu'une série d'indicateurs de rendement soit élaborée en ce qui a trait à l'animation culturelle. Ces indicateurs serviront à suivre et à mesurer l'impact des interventions et des stratégies déployées par les écoles, les conseils scolaires et les partenaires. Ces indicateurs de rendement énonceraient des cibles et des mesures de rendement claires.

3 • INVESTIR DANS LA FORMATION DES PARTIES PRENANTES

Il est recommandé qu'une formation en cours d'emploi soit obligatoire pour les parties prenantes responsables de l'animation culturelle dans les conseils scolaires et dans les écoles :

- a. Cette formation pourrait prendre la forme d'un certificat et être offerte par une des universités faisant partie du réseau des universités franco-ontariennes
 - i. Ce certificat devrait inclure des éléments de formation touchant :
 1. Les fondements de l'éducation en milieu minoritaire et la construction identitaire
 2. Comprendre le contexte de la francophonie et de la communauté
 3. Explorer et mettre en pratique des stratégies de planification, de mise en œuvre et d'évaluation d'activités et de programmes
 4. Comment intervenir dans un contexte de diversité visant l'équité et l'inclusion
 5. Connaître, comprendre et promouvoir les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation
 6. Modèles et pratiques d'intervention en milieu scolaire
 7. Le continuum de développement de l'enfant et de l'adolescent et les stratégies visant le développement des compétences
 - b. Ce certificat devrait être reconnu comme formation professionnelle. Les crédits obtenus seraient transférables à un programme de baccalauréat en éducation
 - c. **De plus, il est recommandé de maintenir la formation annuelle offerte par le ministère de l'Éducation en révisant le contenu pour y inclure différents sujets d'actualité.**



4 · DÉVELOPPER UN PROFIL DE COMPÉTENCES

Il est recommandé que le ministère de l'Éducation appuie et encourage les conseils scolaires dans l'élaboration d'un profil de compétences pour les responsables de l'animation culturelle afin d'assurer une base de référence.

- a. Il est recommandé qu'un profil général soit développé et ensuite que les conseils scolaires puissent y ajouter les éléments spécifiques à leurs réalités. Ce profil permettrait de réduire l'écart actuel et de professionnaliser le domaine et inclurait : un profil de compétences recherchées, une description de tâches type, des indicateurs de rendement et des critères d'évaluation.

5 · UN FINANCEMENT ÉQUITABLE

Il est recommandé que le ministère de l'Éducation assure un financement équitable pour les conseils scolaires. Toute formule de financement doit tenir compte des particularités régionales, de l'éloignement, de l'isolement culturel, de l'accès à des ressources en français, etc.

« En échangeant avec les amis que je me suis fait aux activités de la FESFO, je me rends compte que les conseils scolaires n'ont pas tous les mêmes activités et le même nombre d'activités. Je me trouve chanceux d'avoir un animateur culturel à temps plein dans mon école, dans l'école de mon ami, l'animateur culturel doit être à ses écoles élémentaires et ne peut pas l'aider aussi souvent. Certains animateurs culturels ont trop de responsabilités dans l'école et n'ont pas le temps d'appuyer nos idées et projets. »

- élève de la 10^e année

6 · DES OCCASIONS DE RENCONTRES : UNE STRATÉGIE ESSENTIELLE, UN IMPACT ASSURÉ

Il est recommandé que le ministère de l'Éducation réserve une enveloppe de financement pour appuyer les initiatives qui permettent aux élèves d'être en contact avec des parties prenantes et modèles accessibles de la communauté. Ces parties prenantes devraient être issues de milieux divers et représenter différents secteurs d'activité (p. ex., milieu des arts, des sports, de la politique ou des affaires). Les rencontres doivent permettre aux élèves de se projeter dans un avenir francophone, donner un sens à leur langue et leur culture et inspirer le développement du savoir, du savoir être et du savoir faire.

En toutes circonstances, il est essentiel d'inclure les élèves dans le processus servant à identifier et de choisir les parties prenantes à partir des objectifs et cibles identifiés. Les rencontres prendront ainsi un plus grand sens et auront un plus grand impact.

« C'est important de s'amuser en français. Pour faire vivre la culture en milieu minoritaire, l'école et la communauté ont avantage à organiser des rassemblements, des cérémonies et des traditions. La culture Franco-Ontarienne est plus sociale qu'individuelle, c'est ainsi que la communauté prend autant d'importance dans la découverte et l'épanouissement identitaire »

- intervenant professionnel ancien de la FESFO

« C'est quand j'ai participé à un lever du drapeau que j'ai vu qu'il y avait beaucoup de Franco-Ontariens. J'étais quand même fier de jouer avec l'orchestre de l'école »

- élève de la 8^e année

7 · LA FESFO COMME PARTENAIRE ESSENTIEL

Il est recommandé que le ministère de l'Éducation reconnaisse officiellement le rôle primordial de la **FESFO** comme partenaire essentiel au développement du leadership jeunesse provincial et que les ressources nécessaires pour qu'elle assume ce rôle soient réservées. Un réseau jeunesse fort assure un leadership futur fort. La **FESFO** doit avoir des ressources financières adéquates afin qu'elle développe et mette en œuvre les programmes lui permettant d'assumer pleinement son rôle et de développer un réseau de leaders jeunesse fort. Les témoignages nombreux recueillis lors des consultations permettent d'affirmer l'importance des programmes et activités de la **FESFO** pour l'avenir de la communauté.

« J'ai eu la chance de plaider à la cour suprême du Canada dans un cas de droit constitutionnel d'une communauté linguistique francophone. C'est le rêve de tout avocat de pouvoir faire ça un jour. Cette chance m'a été offerte entre autres parce que la cause de la communauté en question me touche. J'ai grandi en milieu minoritaire et donc je sais ce que cela représente d'avoir ses droits brimés. C'est à la suite de ce moment important de ma vie et de ma carrière que je me suis rappelé les gestes précis qu'ont fait une multitude de profs dans ma vie tant au secondaire qu'à l'université. Ces personnes, qui ont vu en moi un francophone, un leader, un agent de changement, probablement plus que ce que je pouvais voir, m'ont permis de vivre des expériences et des moments marquants. C'est précisément à ce moment que j'ai pu retracer le parcours qui m'a mené là, à plaider devant la cour suprême du Canada et faire ma part pour la communauté »

- ancien de la FESFO

« Lorsque j'ai eu la chance d'être formé en animation et d'ensuite pouvoir animer à mon tour des élèves plus jeunes que je me suis senti le plus fier à l'école »

- élève de la 9^e année

8 · CONCERTATION DU CONTINUUM

Au cours de la prochaine année, il est recommandé que le ministère de l'Éducation mette sur pied un comité représentant toutes les parties du continuum. Ce comité encouragerait et assurerait des liens entre les différents partenaires du continuum, et ce, de la petite enfance au postsecondaire. Ce comité s'occupera de mettre en œuvre une programmation en animation culturelle tout au long du continuum. Il est aussi recommandé que la **FESFO** soit le représentant de la jeunesse à ce comité et qu'elle assure une présence d'élèves du secondaire au sein de ce groupe.

« Dans mon école on prépare une pièce de théâtre et ensuite on la présente dans les écoles élémentaires et pour la communauté. C'est vraiment valorisant d'avoir la chance de présenter devant différents publics. Il y a même des enfants de la garderie qui viennent et ils sont tellement mignons »

- élève de la 10^e année

« Les parents devraient être impliqués dans le choix des interventions culturelles et pour cela il faut que le milieu scolaire et communautaire laisse place à l'individualité, accepte l'autre et sa différence. L'école peut devenir un lieu de rassemblement pour la famille et permettre la construction d'une communauté »

- intervenant en milieu artistique



9 • LE RÔLE DE L'ANIMATION CULTURELLE CHEZ LES JEUNES DE 7^e ET 8^e ANNÉES

Il est recommandé qu'une stratégie soit développée pour le développement de services d'animation culturelle spécifiquement pour les élèves de 7^e et 8^e année. Nous croyons qu'une stratégie spécifique répondant à leurs besoins aurait un impact important sur leur persévérance culturelle et sur la rétention des élèves.

« En 7^e et 8^e c'est un moment important qui peut aider à déterminer qui tu seras au secondaire. Il faut donc permettre à ces jeunes de s'impliquer et leur donner une voix. »

- intervenant en milieu scolaire

« À mon école j'aimerais que les 7 et 8 puissent participer aux activités de l'école. Ils ont leur propre pavillon et leurs propres heures de dîner et de pauses. Comme membre du GDE il faut manquer des cours pour faire vivre des activités à l'heure du midi aux élèves de l'élémentaire. J'aimerais que nous puissions partager les espaces et je pense que ce serait bon pour les 7 et 8 »

- élève de la 10^e année

10 • INVESTIR DANS UN FONDS DE RECHERCHE

Il est recommandé que le ministère de l'Éducation crée un fonds de recherche pour les questions touchant l'animation culturelle. Ce fonds servira à financer la recherche en animation culturelle et ainsi offrir à la communauté scolaire des données probantes permettant d'informer les prochaines interventions. La mise sur pied d'une chaire de recherche pourrait être le résultat d'une collaboration entre les établissements d'enseignement postsecondaire franco-ontariennes, les organisations scolaires ainsi que les partenaires communautaires.

11 • DÉVELOPPEMENT DE RESSOURCES

Étant donné que l'école est une pierre angulaire de la francophonie, un lieu de rencontre, un espace communautaire, une facilitatrice de liens, et qu'elle permet aux élèves de découvrir leur communauté, il est recommandé que le ministère de l'Éducation développe des ressources pour appuyer les conseils scolaires dans le processus et ouvrir la voie à une plus grande collaboration communautaire. En favorisant la mise en place de processus de co-création entre les partenaires communautaires et scolaires, il sera possible de créer des liens solides et durables, de maximiser l'utilisation des ressources et de concerter les efforts afin de créer dans nos communautés des milieux dynamiques et ainsi donner un sens plus large à la culture et à la langue pour les élèves.

« Les écoles devraient créer des partenariats récurrents avec les autres acteurs de la communauté »

- Intervenant en milieu communautaire

12 • ASSURER L'OFFRE DU COURS DE LEADERSHIP AU SECONDAIRE POUR L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES DE L'ONTARIO

Il est recommandé que le ministère de l'Éducation encourage les conseils scolaires à offrir et à livrer le cours (Leadership et entraide, GPP30), là où il n'est pas disponible, et ce, à partir du mois de septembre 2023. Ce cours permettrait de reconnaître l'engagement des élèves dans leur communauté et les appuieraient dans le développement de leurs compétences. Nous recommandons au ministère de l'Éducation et aux conseils scolaires de faire preuve de créativité afin que ce cours soit accessible aux élèves en tout temps. La **FESFO** est d'avis que le Consortium d'apprentissage virtuel de langue française pourrait être un partenaire de choix dans la concrétisation de cette recommandation.

- a. Ce cours pourrait être offert virtuellement comme cours provincial ou régional, ce qui le rendrait accessible à l'ensemble de la population étudiante



- b. Ce cours pourrait permettre aux élèves de développer des compétences en leadership et de mettre en application leurs apprentissages au sein de leur école et de leur communauté
- c. Ce cours pourrait comprendre un stage d'un certain nombre d'heures et ainsi permettre aux élèves de compléter leurs heures de bénévolat au sein d'organismes communautaires tels que la **FESFO**, tout en bénéficiant d'un encadrement
- d. Les responsables de l'animation culturelle pourraient appuyer les élèves dans le développement d'initiatives et de projets à mettre en œuvre dans l'école et dans la communauté

« Être assez courageux pour dire OUI à toutes initiatives des jeunes c'est payant. C'est important de laisser place à l'erreur, l'aventure est plus importante que ses fins. Donc toutes initiatives étudiantes sont importantes et ont leur raison d'être. L'école peut s'assurer que les jeunes aient des choses à faire et devenir un endroit de création de produits Franco-Ontarien »

- intervenant en milieu scolaire

« C'est quand je sens que je fais quelque chose de pertinent, que j'apprends et que je suis bien encadrée que je peux faire une différence et m'impliquer »

- élève de la 11^e année

13 · METTRE DES RESSOURCES À LA DISPOSITION DU CONSORTIUM DU CENTRE JULES-LÉGER

Il est recommandé que des ressources soient mises à la disposition du Consortium du Centre Jules-Léger afin de permettre la pleine participation des élèves aux activités de la communauté entendante ainsi que l'élaboration d'une programmation visant à créer des liens avec la communauté sourde dans son ensemble.

«Un moment qui m'a vraiment marqué c'est lorsque nous sommes allés au parlement pour souligner la journée du chandail orange. J'ai facilement repérer les élèves ASL qui étaient présent.e.s, j'ai aussi rencontré des élèves franco-sourdiens qui étaient dans d'autres écoles»

- élève de la 12^e année

CONCLUSION

Pour conclure, le résultat du processus de consultation est relativement clair. D'abord et avant tout, l'ensemble des consultations ont permis de confirmer l'importance de l'animation culturelle dans l'environnement éducatif franco-ontarien. Les dizaines et dizaines de témoignages recueillis dans le cadre de la démarche permettent non seulement de confirmer cette importance, mais d'identifier un grand nombre de bonnes pratiques, de pistes d'amélioration, d'initiatives de développement ainsi que de thèmes à explorer dans le cadre de futures recherches scientifiques, tant quantitatives que qualitatives.

Une langue et une culture qui n'ont pas de vie à l'extérieur des murs d'une école n'ont pas d'ancrage ou de durabilité. Créer des liens entre les jeunes, entre les jeunes et les membres du personnel scolaire, entre différentes écoles ainsi qu'entre l'école et sa communauté, reste essentiel. C'est par le dialogue, la collaboration et la concertation de toutes les parties prenantes qu'on atteindra les résultats souhaités : préservation de la langue, développement du sentiment d'appartenance, amélioration des compétences et épanouissement de la francophonie et de ses communautés.

Si l'animation culturelle est un outil ultime pour arriver à créer de tels liens, à favoriser des contextes d'échanges et de partage, à initier des projets permettant de vivre sa francophonie, elle est sans l'ombre d'un doute un outil permettant d'assurer l'inclusion, le développement et l'engagement de la jeunesse : **Aujourd'hui pour demain.**

LAB  **FESFO**

FOCUS

**ANIMATION
CULTURELLE**



DÉMARCHE ET RAPPORT PRÉPARÉS POUR LA FESFO PAR :

 **JUDITH
CHAREST
CONSEILS**